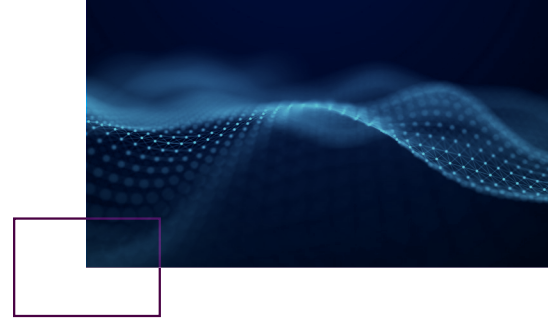


Risques liés

AUX ACTIFS NUMÉRIQUES



L'investissement dans les actifs numériques présente des risques et ne convient pas à tous les investisseurs. Il revient aux investisseurs de s'informer sur les risques liés aux différents actifs numériques. Les actifs numériques peuvent présenter une volatilité importante et présentent un risque de perte total du capital investi.

Ce document a pour objectif de présenter les différents risques liés aux cryptoactifs et de sensibiliser les investisseurs.

Risque de marché : L'investisseur doit être conscient du risque de perte partielle ou totale de son investissement du fait des fluctuations de la valeur des actifs numériques dans lesquels il investit. La banque n'est en aucun cas responsable et n'a aucun contrôle sur les variations liées au marché et ne peut les prévoir à l'avance.

Risque de volatilité : Les actifs numériques peuvent subir une très forte volatilité pouvant entraîner une variation importante du cours de ces derniers et impacter la valeur du portefeuille. La valeur des actifs numériques peut varier fortement et très rapidement.

Risque de liquidité : Les actifs numériques peuvent avoir une liquidité limitée, ce qui peut rendre difficile ou impossible la vente ou la sortie d'une position lorsque le client le souhaite.

Risque de perte de corrélation avec l'actif sous-jacent (stablecoin) : Un risque de perte de corrélation entre l'actif numérique et son sous-jacent peut exister. L'investissement dans un stablecoin ne se limite pas au cours du sous-jacent.

Risque investisseur : Tout investisseur, personne physique ou morale, doit s'assurer que sa situation financière permet un tel investissement et répond à des objectifs préalablement définis. La banque se réserve le droit de refuser tout investissement qu'elle estimerait ne pas être en adéquation avec le profil et les objectifs d'investissement d'un investisseur ou tout autre contrainte réglementaire.

Risque fiscal : Le client est responsable de la détermination des impôts et taxes auxquels il peut être soumis. Il est de la responsabilité du client de déclarer et de payer toutes les taxes qui peuvent découler des transactions effectuées.

Risque de change : Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact sur les gains et pertes éventuels.

Risque juridique : Les changements de lois et de réglementations peuvent affecter matériellement la valeur des actifs numériques. Ce risque est imprévisible et peut varier d'un marché à l'autre.

Risques intrinsèques liés aux actifs numériques :

Compte tenu de la nature des actifs numériques et de leurs technologies sous-jacentes, il existe un certain nombre de risques intrinsèques, y compris :

- les failles, défauts, piratages, erreurs, défaillances de protocole ou les circonstances imprévues survenant à l'égard d'un actif numérique ou des technologies ou systèmes économiques sur lesquels l'actif numérique repose ;
- les transactions sur les actifs numériques sont irréversibles. Par conséquent, les pertes dues à des transactions frauduleuses ou accidentelles peuvent ne pas être récupérables ;
- l'obsolescence des systèmes de cryptographie utilisés, que ce soit pour les protocoles Blockchain (Ethereum, Bitcoin, Tezos...), pour le système de gestion ou pour la ou les plateformes utilisées ;
- les problèmes d'accès, de quelque nature que ce soit, entre le système de gestion du Mandataire et la (les) plateforme(s) qu'il utilise ;
- l'arrêt temporaire ou permanent de la ou des plateforme(s) utilisées ;
- les retards entraînant le non-règlement d'une transaction à la date de livraison prévue ;
- les attaques sur le protocole ou les technologies dont dépend un actif numérique : piratage, l'hameçonnage, l'ingénierie sociale ; les logiciels malveillants etc.

CONTACTS

Contactez votre gestionnaire de compte ou rendez vous sur www.delubac.com pour compléter un formulaire de demande d'information.



www.delubac.com

